

Luxembourg, le 28 mars 2019



1

Sensibilité politique Piraten
Débat de consultation au
sujet du Plan d'action
national d'égalité des femmes
et des hommes.

Motion

La Chambre des Députés

Vu l'article 76 de la Constitution ;

Vu l'arrêté royal grand-ducal du 9 juillet 1857 portant organisation du Gouvernement grand-ducal, tel qu'il a été modifié par la suite ;

Vu l'arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant énumération des Ministères ;

Déplorant que le Ministère de l'égalité des chances ait disparu de la liste des ministères et ait été renommé à cette législature « Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes » ;

Considérant que la désignation dudit Ministère part d'une logique binaire et n'intègre ni les personnes transsexuelles, ni les personnes intersexuelles, ou autres ;

invite le Gouvernement

à prendre les démarches nécessaires pour renommer le « Ministère de l'égalité entre les femmes et les hommes » en « Ministère de l'égalité des genres ~~et~~ des sexes »

Sven Clement

Marc Goergen



www.piraten.lu